

BULLETIN DE SOUSCRIPTION/RACHAT

I- IDENTIFICATION □ PERSONNE MORALE □ PERSONNE PHYSIQUE Nom ou raison sociale du titulaire du compte Nom du mandataire : Date de naissance/Date de création : Profession/Activité: Téléphone: Courriel Adresse: ☐ Autres (à préciser) : Pièce d'identité : ☐ CNI Passeport □ Extrait de naissance ☐ RC Numéro de la pièce : **II- TYPE D'OPERATION** Demande l'exécution de la transaction suivante : ☐ SOUSCRIPTION ☐ RACHAT Nom de l'OPCVM: Moyen de paiement : □ Dépôt bancaire □ Paiement mobile □ Chèque □ Virement □ Apport de titres □ Autres: Dans le cas d'un rachat, les paiements par espèces, dépôt bancaire, apport de titres et paiement mobile ne sont pas autorisés. Montant de l'opération (F CFA) En chiffres: En lettres: En cas de rachat RIB: Nom de la banque : Date de valeur de l'opération : La date de valeur de l'opération est la date de calcul de la valeur liquidative qui sera appliquée à l'opération. **VERSEMENTS PERIODIQUES** □ Oui □ Non Périodicité du versement : Montant du versement : Dénomination sociale de la banque débitrice : Déclaration du souscripteur : Je reconnais avoir reçu et consulté le Prospectus et le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur de l'OPCVM ci-dessus mentionné. Le souscripteur peut se procurer le Règlement de cet OPCVM auprès de son siège ou des établissements habilités à recevoir les souscriptions/rachats. Lieu : Date: Cachet de l'organisme collecteur Signature et cachet du client



REFERENCES BANCAIRES DU COMPTE OPCVM A CREDITER

Nom de l'établissement bancaire tenant les comptes ci-dessous : BRIDGE BANK GROUP CI

FCP BRIDGE OBLIGATIONS: 3 0 FCP BRIDGE ÉQUILIBRÉ: 3

0 FCP BRIDGE DIVERSIFIÉ CROISSANCE: С 3 0 0

0	1	1	0	3	6	1	5	0	0	4	2
0	1	1	0	3	6	1	5	0	0	2	8
0	1	1	0	3	6	1	5	0	0	3	0

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA PREMIERE SOUSCRIPTION

PERSONNES PHYSIQUES	PERSONNES MORALES				
<u>A fournir</u>		<u>A fournir</u>			
Une photo d'identité du titulaire du compte (et du mandataire, si		Une copie des statuts, du RCCM et de l'IDU ;			
applicable) ;		Une copie de la décision d'agrément (personne morale dont			
Une copie de la pièce d'identité du titulaire du compte (et du		l'activité requiert un agrément) ;			
mandataire, si applicable) ;		Les derniers états financiers ;			
Une copie de tout document justifiant le domicile du souscripteur		Une copie des pièces d'identité en cours de validité du			
(Facture ; certificat de résidence) ;		représentant légal et des mandataires ;			
		Une photo des différents signataires ;			
		Une copie du pouvoir des mandataires ;			
<u>A remplir</u>					
Le bulletin de souscription dûment rempli ;		<u>A remplir</u>			
La convention d'ouverture de compte titres (en 2 exemplaires) ;		Le bulletin de souscription dûment rempli ;			
Le carton de signature personne physique ;		La convention d'ouverture de compte titres (en 2			
Le formulaire Know Your Customer (KYC);		exemplaires);			
Le formulaire de profil de risque client ;		Le carton de signature personne morale ;			
La fiche de procuration en cas de désignation d'un mandataire					
(sauf si vous êtes le représentant légal).					

0 0

Protection des données à caractère personnel et Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme

- · La collecte et les traitements réalisés par la SGO BRIDGE ASSET MANAGEMENT auront notamment pour finalité la prospection et la réalisation d'animations commerciales, d'études statistiques et patrimoniales.
- De convention expresse, l'Utilisateur autorise la SGO à collecter, traiter et communiquer des données à caractère personnel à ses autorités de tutelles, aux prestataires et sous-traitants qui interviennent pour son compte, à ses partenaires, intermédiaires, courtiers et assureurs dans la limite nécessaire à l'exécution des prestations concernées, ainsi qu'en tant que de besoin.
- L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant et peut également demander que soit rectifiées, mises à jour ou supprimées les données inexactes, incomplètes ou périmées. Il peut également s'opposer, sous réserve de justifier d'un motif légitime, à ce que des données à caractère personnel le concernant fassent l'objet d'un traitement, étant entendu que cette opposition peut entraîner l'impossibilité pour la SGO de fournir le produit ou le service demandé. Ces droits peuvent être exercés par écrit, auprès de la SGO ou selon toutes autres modalités prévues par le texte de loi.
- La SGO ne saurait être tenue responsable de la fiabilité des données personnelles relatives à des tiers, transmises par l'Utilisateur. De même, elle ne saurait être tenue responsable des données personnelles transmises par l'Utilisateur dans le cadre de l'utilisation du service, à savoir les données personnelles contenues dans les documents enregistrés par l'Utilisateur. La SGO conservera les données ci-dessus mentionnées pendant une durée de dix (10) ans.

Dans le cadre de la lutte contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme auquel est astreint la SGO, le client/souscripteur indique d'avance coopérer au respect des mesures auxquelles la SGO sera soumise, considération prise des présentes.